



Le Service Social Inter-Instituts St-Luc

LES AIDES EXTERNES

Nous avons répertorié ici plusieurs types d'aides dont tu pourrais avoir besoin pendant ton année scolaire. Les assistantes sociales pourront également t'informer sur les services présentés ci-dessous et sur les démarches à faire pour y avoir accès. N'hésite pas à aller les voir à l'une de leurs permanences.

1. Service d'aide générale pour les étudiants : **INFOR JEUNES**

<https://inforjeunesbruxelles.be> - 02 514 41 11

Infor Jeunes répond à toutes vos questions : études et formation, aides financières, logement, job étudiant, loisirs, démarches administratives, droits juridiques. Vous pouvez consulter leur site ou vous rendre à l'une de leurs permanences (gratuites et confidentielles).

Voici le lien pour trouver une permanence dans votre commune : <https://ijbxl.be/nos-permanences/>

A Saint-Gilles : rue de Hollande,41 (Métro Porte de Hal)

Horaires : Du Mardi au Jeudi de 13h30 à 17h (sans rdv)

<http://www.pij1060.brussels>

2. SITE INFOS sur les études et sur les aides sociales pour étudier en Belgique

• Infos générales sur les études en Belgique

> Sur les études en Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.mesetudes.be/>

> Pour les étudiants étrangers : <http://www.studyinbelgium.be/fr>

• Aide-études en Fédération Wallonie Bruxelles

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour poursuivre tes études au mieux : aide financière, logement, transport, aide alimentaire, job, santé, culture... C'est LE site à consulter en priorité. <https://aides-etudes.cfwb.be/>

• La FEF

La Fédération des Étudiant(e)s Francophones, est une ASBL qui a pour mission de défendre, représenter et mobiliser les étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. <https://fef.be>

3. AIDES FINANCIÈRES

• Allocations d'études Fédération wallonie Bruxelles-FWB (Anciennement appelées Bourses d'études)

Les allocations d'études sont une aide financière pour étudier dans de bonnes conditions (somme entre 0 et 5000 euros/an). Ces allocations sont octroyées généralement aux étudiants des familles qui ont des petits revenus. Pour obtenir cette aide, il faudra vérifier si vous rentrez dans les conditions (revenus de vos parents, vos revenus, diplôme déjà obtenu, nationalité, domicile, ..)

Ces aides sont à demander en priorité dans votre pays d'origine aux organismes compétents. En Belgique, il faut la demander à la FWB, en France au Crous, ect..

Attention, vous ne pourrez pas obtenir cette aide si vous avez déjà obtenu un diplôme de même niveau.

Pour les belges, il faut faire la demande à la FWB avant le 31 octobre de chaque année. Infos sur le site <http://www.allocations-etudes.cfwb.be>.

Pour les étudiants européens, vous pouvez faire une demande aux allocations d'études belges **si et seulement si vous avez au moins 5 années de résidence en Belgique au 31 octobre 2026 (une carte E+)** et si vous disposez d'un certificat de résidence belge daté au plus tôt du 1er juillet 2026 démontrant que la résidence principale est sur le territoire belge. Vous devrez également prouver que vous n'avez pas droit à une bourse dans votre pays d'origine en joignant un refus de l'organisme de bourse de votre pays (le Crous pour les français, etc.)

Pour les non européens, vous pouvez faire une demande aux allocations d'études belges **si et seulement si vous avez au moins 5 années de résidence en Belgique au 31 octobre 2026** et si vous disposez d'un titre de séjour valable de plus de 3 mois.

ATTENTION : Vous ne pouvez pas percevoir 2 bourses en même temps. Ceux qui perçoivent le crous ne peuvent pas demander en plus les allocations d'études de la FWB.

Info pour ceux qui ont fait une demande à la FWB

Dès que vous aurez fait la demande d'allocation d'études à la FWB, envoyez l'accusé de réception de cette demande au service social de l'école (erg ou esa) et vous serez dispensé du paiement des droits d'inscription jusqu'à la réponse des allocations d'études.

• Allocations familiales :

Pour tous les étudiants belges jusqu'à leur 25 ans

Pour les étudiants *européens et non européens* **SI** vous étiez, avant le 1er septembre 2025, étudiant et domicilié à Bxl

Info : <https://famiris.brussels/fr/faq/allocafons-familiales-et-etudes>.

Contact : 0800/35.950. Site web www.famiris.brussels

• CPAS - Centre Public d'Action Sociale

Les CPAS ont pour mission de garantir, à tous, des conditions de vie conformes à la dignité humaine. A cette fin, ils proposent un large éventail d'aides sociales (aide financière, aide pour le logement, aide matérielle, aide juridique, aide psychologique, médiation de dettes, etc.). Pour avoir accès à ces aides, il faut remplir **certaines conditions** : être majeur, être domicilié en Belgique, être belge ou avoir un titre de séjour légal en Belgique, ne pas avoir de ressources suffisantes, être disposé au travail + des conditions particulières au cas par cas. Pour introduire une demande d'aide, vous devez vous adresser au cpas de **la commune de votre domicile**.

Pour l'introduction d'une demande au cpas ou en cas de recours après une réponse négative du cpas, vous pouvez être aidé par **La Street Law Clinic de l'ULB**. Spécialisée en droit social, la clinic propose des permanences pour discuter des droits des étudiants face au CPAS. Sur rendez-vous uniquement. <https://streetlawclinic.ulb.be/outils/permanences/>

4. AIDES ALIMENTAIRES (UE et hors UE)

• NO JAVEL !

NO JAVEL est une asbl qui lutte contre le gaspillage, la précarité et prône la solidarité, l'entraide et l'autogestion. Qu'il s'agisse de biens, d'objets, matériaux ou nourriture destinés à la destruction, leur mission est de les revaloriser en les redistribuant aux personnes en situation de précarité.

info@nojavel.org ou sur <https://www.facebook.com/NOJAVEL>

• Liste des distributions ou restos sociaux à Bruxelles

<https://brusshelp.org/index.php/fr/portail-pro/help-in-brussels/joomlannuaire/default/95-nourriture>

<https://www.fdss.be/fr/caa/repertoire-de-l-aide-alimentaire/>

POUR LES ETUDIANT.ES DE L'ERG UNIQUEMENT

• Au p'tit panier – ASEB Bruxelles **Panier = 5 euros**

L'épicerie solidaire : accès à de nombreuses denrées alimentaires et produits d'entretien à petits prix. Vous pouvez vous rendre 1X/semaine dans une des 5 épiceries ASEB de Bxl et remplir un panier de produits frais, de première nécessité et/ou d'invidus (qui équivalent à 50 euros).

L'épicerie la plus proche de l'école se situe à rue du Remblai 6 à 1000 Bruxelles (métro Porte de Hal)

ATTENTION : Pour cela, il faut d'abord **vous inscrire via les liens de téléchargement ci-dessous**. Vous recevrez un QR code qui vous permettra d'aller retirer le panier dans l'épicerie de votre choix.

Application « Au p'tit panier » : Android : <https://cud.ly/ax4LG9r> ou IOS : <https://cud.ly/Px4LU45>

<https://www.facebook.com/AsebBruxelles>

5. SANTE pour Tous les Étudiants (UE et hors UE)

Pour avoir des petits prix pour vos consultations médicales (médecin, psy, gyné, ..)

1. être en ordre de mutuelle (pour les UE ou Hors UE : s'inscrire dans une mutualité [belge](#))
2. trouver un médecin conventionné

• **Médecins Généralistes** - vérifier sur le site ou en prenant rdv que ce sont bien **des médecins conventionnés**

- Trouver un médecin sur le site FAMBG - <https://famgb.be>
- Trouver un médecin sur doctoranytime - <https://www.doctoranytime.be/>

• **Free clinic** - 02/512.13.14 - info@freeclinic.be

Médecins (qui sont aussi formés au suivi gynécologique), Psychologues, IVG, aide sociale
Consultation médicale : 27,50 euros avec un remboursement possible à la mutuelle

• **Epicentre : Centre de santé inclusive** <https://epicentre.brussels>

Médecins, psychologues, sexologues, praticiens psycho-corporels, diététiciens - Accueil bienveillant de la diversité, la garantie d'une approche respectueuse des vécus et réalités qui s'écartent de la norme, la prise en compte et la visibilisation des besoins des publics minorisés.

• **Asbl Espace P** <https://espacep.be>

Service d'accompagnement gratuit et confidentiel pour les travailleuses et travailleurs du sexe. Aide dans les démarches administratives, juridiques, sociales et soutien psychologique

• **Mutuelle (ou Assurance Maladie)**

En tant qu'étudiant étranger (UE ou hors UE), il est important de vous inscrire dans une mutualité belge pour avoir accès aux remboursements des soins de santé en Belgique. Vous trouverez sur les valves du site de votre école un document "mutuelle" qui vous donne les informations nécessaires et les démarches à suivre pour vous inscrire. Si nécessaire, vous pouvez demander + infos à l'assistante sociale de St-Luc.

6. AIDES PSYCHOLOGIQUES

Il y a une **psychologue à l'école** : Marcella Scimè. Lien pour un rdv : <https://calendly.com/psy-erg-esa-stluc/>

En dehors de l'école :

8 euros/séance à Psy Campus Rdv à prendre au 0471/20.56.34 ou 0471/20.56.3

Permanence psychologique pour les jeunes sans rdv (Gratuit)

Mardi entre 15h et 17h. Le mieux est d'arriver à 14h50. Demander à l'accueil la **permanence jeunes**. Adresse : Entraide des marolles (polyclinique) - 169, rue des tanneurs à 1000 bxl

Télé-Accueil (pour les urgences)

Écoute 24h/24h : Téléphone: 107 <https://tele-accueil.be>

7. LOGEMENT

• **A.I.S.E. Agence immobilière Sociale étudiante** - Possibilité de se domicilier

Propose aux étudiants - qui rentrent dans les critères d'octroi du logement social - des logements à des prix en-deçà du prix moyen du logement à Bruxelles. Studio ou chambre locative entre 350€ et 500€ charges comprises.

info@aise.brussels
<https://www.aise-svks.brussels/>

• **1 toit 2 âges – logement intergénérationnel** - Pas sûr de pouvoir se domicilier

Le souhait de l'ASBL 1 toit 2 Ages est de mettre en relation des personnes d'accueil et des étudiants dont les attentes sont compatibles. Les deux candidats, après s'être rencontrés, signent une convention personnalisée précisant le choix de la formule choisie et s'acquittent de la cotisation annuelle auprès de l'association. Logement entre 180€/mois (avec échange de temps 5h/semaine) et 300€/mois.

bruxelles1@1toit2ages.be

<https://www.1toit2ages.be>

• Plateforme Logement Étudiant

Centralise les offres de logements étudiants à Bruxelles.

<https://ple.mykot.be/>

• Tok Tok

Logement communautaires disponibles pour les étudiants boursiers sous remise d'un dossier de candidature

<https://ple.mykot.be/>

• Maison des étudiant·e·s de Forest (mixte)

La maison des étudiant·e·s propose une pension démocratique du dimanche 19h00 au vendredi 12h00 (sauf congés scolaires) : une chambre, petit-déjeuner, pique-nique, goûter et repas du soir. wifi, salles d'études, salle TV, parc, salle de sport, animations.

Adresse : 48, rue de Bourgogne à 1190 Forest - Tel : 02/349.62.80

direction@mde-forest.be

www.mde-forest.be

• Maison des étudiant·e·s Hamoir à Uccle (mixte)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

<https://www.iacf-internat-uccle.be/>

Adresse : Avenue Hamoir 24 à 1180 Uccle - Téléphone : 02 373 13 70

Mail : internat.mde.hamoir@outlook.fr

• Maison des étudiantes De Fré à Uccle (Filles uniquement)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

Adresse : Square De Fré, 2 à 1180 Uccle - Tél : 02/374 59 43

www.iacfdrefre.be/

Mail: direction@iacfdrefre.be

• Maison des étudiantes Abbaye à Ixelles (Filles uniquement)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

Adresse : Rue de l'Abbaye 26a à 1050 Ixelles - Tel : +32 2 649 50 09

www.iacfabbaye.be/

Mail: info@iacfabbaye.be

• Aide juridique au logement étudiant

Aide juridique gratuite pour et par les étudiants issus de l'Enseignement supérieur bruxellois, sur toutes les questions relatives au logement. <https://ajle.be/>

• Aménagement - Les petits riens

Achat vêtements, livres, meubles, électro, informatique, linge de maison de seconde main, à petits prix.

<https://petitsriens.be/boutiques/>

• Aménagement – La recyclerie sociale

La Recyclerie sociale de St Gilles collecte, trie et répare tout objet d'ameublement ou de décoration dont le citoyen souhaite se débarrasser. Les objets remis à neuf sont ensuite vendus dans notre magasin. <http://recycleriesociale.be/#page-section-2>

8. Hébergement et accompagnement spécifique pour LGBTQIA+

• Le refuge

Structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour personnes LGBTQIA+ âgées de 18 à 25 ans et en situation d'exclusion en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre.

Renseignements généraux : info@refugeopvanghuis.be - Urgences : +32460/95.35.32

• Plateforme queer pour le logement - <https://www.facebook.com/groups/4040220909402010/>

Réseau citoyen de logement ponctuel et safe pour aider des personnes lgbtqi+ en situation de précarité. Sur du court ou du moyen terme.

- **Epicentre** : Centre de santé inclusive <https://epicentre.brussels>

Médecins, psychologues, sexologues, praticiens psycho-corporels, diététiciens

Accueil bienveillant de la diversité, la garantie d'une approche respectueuse des vécus et réalités qui s'écartent de la norme, la prise en compte et la visibilisation des besoins des publics minorisés.

- **Genres Pluriels** <https://www.genrespluriels.be>

Accueil, soutien, visibilisation, valorisation, amélioration des droits des personnes transgenres/genres fluides (personnes en transition, drag kings/drag queens, travesti.e.s, butchs, androgynes, queer,...) et intersexes.

- **Merhaba : Accueil inclusif** <https://www.merhaba.be/fr>

Communauté inclusive - écoute confidentiel, groupe de parole, activités (cinéma, boxe, ..) pour toute personne (peu importe son identité, son genre et sa nationalité)

9. Assistance Juridique gratuite pour tous : belges, européens, et hors UE

- **BAJ : Avocat prodéo (gratuit) - possibilité de prendre un rdv directement sur le site ci-dessous**

<https://www.bajbruxelles.be>

Vous pouvez bénéficier d'un conseil juridique ou même d'une assistance d'un avocat pour vous défendre en cas de non-respect de vos droits. Il faudra prouver que vous avez des petits revenus (preuve des revenus, avertissement extrait de rôle, ..)

10. Service Juridique - Droits des Étrangers (UE et Hors UE)

- **Le service ADDE - Association pour le droit des étrangers.**

Service social et juridique pour les droits des étrangers : Ils informent sur les conditions et procédures en matière de séjour, asile, travail, nationalité, famille, etc.

<https://www.adde.be>

Tel. : +32 (0)2 227 42 41

Fax : +32(0)2 227 42 44

info@adde.be

- **Siréas - Association pour le droit des étrangers.**

Service social et juridique pour les droits des étrangers : Ils informent sur les conditions et procédures en matière de séjour, asile, travail, nationalité, famille, etc.

<https://sireas.be/service-social-et-juridique/>

Tel. : +32 (0)2 649.99.58

11. Spécificités Étudiants Français

- **Démarches à faire avant et à votre arrivée en Belgique**

Toutes les informations importantes sont reprises sur le site du Consulat Général de France en Belgique : équivalence des diplômes, financer ses études, se loger, s'inscrire au Consulat, **s'inscrire à la commune (obligatoire : Tout étudiant qui réside dans une commune belge pour une durée de plus de 3 mois est tenu de s'inscrire au registre de la population de la commune)**, taxes sur les résidences non-principales, sécurité sociale, généralités sur l'enseignement supérieur, agenda avant son départ et à l'arrivée en Belgique...

<https://bruxelles.consulfrance.org/Etudier-en-Belgique#Par-la-France>

- **Les Bourses CROUS**

Elle peuvent être demandées par tous les français. Vous y avez droit pour des études à l'étranger en Belgique lorsque vous l'avez déjà perçue au moins une 1X pour une année d'étude en France. Vérifiez si vous rentrez dans leurs conditions.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Si oui, voici ce qu'il faut noter dans le formulaire à télécharger via le lien ci-dessus.

Demande de bourse sur base des critères sociaux

- et dans **votre VOEU n°1**

Pays : **Conseil de l'Europe - Belgique**

Formation : **Formation arts et architecture -**

Ecole : **ecole de recherche graphique ERG ou ESA**

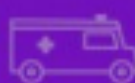


EN CAS D'URGENCE

En cas d'**urgence médicale**, appelez le

112

ambulance et pompiers



En cas d'**urgence nécessitant une protection**, appelez le

101



Police

+ SOS



En cas d'**idées suicidaires**, appelez le Centre de prévention du suicide au

0800 32 123

7j/7, 24h/24

En cas de **violence sexuelle** (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le **Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS)** le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.



DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE

Vous vivez une situation de **violence conjugale** et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au **0800 30 030** ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be

Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition : Ella et FMDO

Vous craignez d'avoir des **comportements violents** envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de **Praxis**

Vous avez **besoin de parler**, appelez

107

7j/7, 24h/24

En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, **épuisement parental**, appelez SOS Parents au 0471 414 333

7j/7, de 8h à 20h

Vous avez connaissance d'une situation de **violence sur un enfant** (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe **SOS Enfants** de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne **Ecoute-Enfants** au **103** pour demander conseil

9h à minuit, 7j/7

Vous avez été victime de **violence sexuelle**, appelez **SOS Viol** (pour adulte et adolescent-e) au

0800 98 100

ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittool.net/chat

Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site



Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig?
 > [Link naar de Nederlandstalige versie](#)

